

## **APPEL A CANDIDATURES**

### **BOURSES D'ETUDE ET DE RECHERCHE EN DROIT** **ANNEE 2018**

#### **I. Objectifs**

La **FONDATION KEBA MBAYE**, consciente du rôle que peuvent jouer le Droit, l'Ethique, l'Education et le Sport dans le développement socio-économique d'un pays et soucieuse d'aider les étudiants à mener à bien leurs études dans ces domaines, a créé un programme de bourses d'études et de recherche en Droit.

Ce programme de bourses a pour objectifs :

- contribuer à la formation des futurs chercheurs et enseignants des universités;
- développer des capacités de recherche et d'expertise en Droit utiles au développement du Sénégal et des autres pays africains.

Le présent appel à candidatures concerne les domaines suivants :

- **Droit du Sport**
- **Droits de l'Homme**
- **Ethique**
- **Droit de l'Environnement**
- **Bonne Gouvernance**
- **Droit des Affaires**

#### **II. Conditions de candidature**

Le (la) candidat(e) doit :

- Etre âgé (e) de moins de 35 ans ;
- être régulièrement inscrit (e) en thèse dans un établissement d'enseignement supérieur du Sénégal ;
- avoir une thématique de recherche relevant de l'un des domaines scientifiques du présent appel.

### **III. Constitution du dossier de candidature**

Pour être complet et valide, le dossier doit comprendre les pièces suivantes :

- le formulaire de demande de bourse (*à télécharger sur le site de la Fondation*) dûment complété ;
- Une demande manuscrite adressée au Président de la Fondation comportant l'identité, l'adresse, la date et le lieu de naissance, la nationalité, le statut civil et l'objet de la demande. Mentionner en bas de la demande en PJ les 4 rubriques ci-après
- Un curriculum vitae avec des dates précises du parcours du candidat.
- Les copies légalisées des diplômes universitaires et les références des publications
- Une attestation d'inscription en thèse pour l'année académique **2017/2018**
- Un formulaire d'inscription en thèse mentionnant les noms de la faculté ou de l'Institut, de l'Ecole doctorale, du Laboratoire de recherche, du Directeur de thèse, du sujet de thèse.
- Une note de présentation du sujet de thèse mentionnant le sujet, les objectifs, la finalité, les perspectives et le chronogramme des travaux de recherche (4 pages minimum);

### **IV. Critères de sélection**

Les principaux critères retenus pour la procédure de sélection sont :

- la qualité académique du candidat (*cursus universitaire*)
- la qualité scientifique projet de recherche (*résultats attendus, impacts escomptés, état d'avancement du projet...*);
- à qualité égale, priorité sera donnée aux femmes

### **V. Prise en charge du candidat sélectionné**

Le (la) candidat (e) sélectionné a droit à une allocation forfaitaire de recherche d'un montant de 500.000 Francs CFA pour l'année académique 2017/2018. Elle est renouvelable une seule fois sous réserve des résultats obtenus et de leur évaluation annuelle par la Fondation Kéba Mbaye. A cet effet, l'allocataire fournira tous les trimestres l'état d'avancement de ses travaux ainsi que les parties rédigées de la thèse assorti de l' (ou des) avis motivé(s) du (de ses Co - directeur(s) de recherche.

Cette somme sera versée au (à la) candidat (e) boursier(ère) en 3 tranches ; la 1<sup>ère</sup> tranche obligatoirement en nature (ouvrages ou ordinateur) et les 2 autres en numéraire.

## **VI. Obligations du boursier**

Le (la) boursier (e) a pour obligation de faire parvenir à l'administration générale l'état d'avancement de ses travaux ainsi que les parties rédigées de la thèse validées par le ou les directeur(s) de thèse.

Par ailleurs, il s'engage à aider la Fondation à évaluer l'impact de son programme de bourses.

Enfin, il (elle) devra se mettre au service de son pays à la fin de sa formation.

Une bourse peut-être supprimée par les organes compétents de la Fondation Kéba Mbaye et le boursier peut-être requis de rembourser les frais encourus dans les cas suivants :

- transgression de l'éthique personnelle ;
- inaptitude ou négligence dans ses études ;
- utilisation de la bourse pour des études autres que celles pour lesquelles il a reçu le financement ;
- non respect des obligations.

## **VII. Calendrier**

- Lancement et diffusion de l'appel à candidature : Juin
- Clôture de l'appel à candidatures : 31 Juillet 2018

## **VIII. Adresse de dépôt des dossiers de candidature:**

Fondation Kéba Mbaye  
Rue G x Léon Gontran Damas  
BP 5865 - Fann résidence  
Dakar, Sénégal  
Tél. : 33 825 96 02  
Fax : 33 825 96 06  
E-mail : [com@fondationkebambaye.org](mailto:com@fondationkebambaye.org)  
Site web : [www.fondationkebambaye.org](http://www.fondationkebambaye.org)